

Présidence de la République Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)		APCAM/MSU/USAID Projet de Mobilisation des Initiatives en matière de Sécurité Alimentaire au Mali (PROMISAM)
		

## CSA/PROMISAM

“Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de  
Sécurité Alimentaire”

**Compte rendu de l’atelier du 30 Juin 2005 sur la  
proposition d’éléments de suivi- évaluation de la  
situation alimentaire au Mali**

**Par Mme Goita Marthe DIALLO**

# **Compte rendu de l'atelier du 30 Juin 2005 sur la proposition d'éléments de suivi- évaluation de la situation alimentaire au Mali par le Commissariat de la Sécurité Alimentaire (CSA)**

## **Introduction**

Le 30 Juin 2005, il s'est tenu, dans la salle de réunion du CSA, un atelier de réflexion et de discussion sur un certain nombre d'indicateurs de la situation alimentaire au Mali. Cette rencontre se situait dans le cadre de l'appui de l'USAID à travers PROMISAM au Commissariat à la Sécurité Alimentaire pour atteindre ses objectifs majeurs de bonne gestion de la situation alimentaire. La réunion a commencé à 9 heures, avec la présentation des participants (voir liste), et était présidée par le représentant du CSA, Mr Bandiougou Camara, du Département Planification et Suivi (DPS).

## **Justification de l'atelier**

Le décret n° 03-176/P-RM du 25 avril 2003 a fixé le cadre institutionnel de gestion de la sécurité alimentaire. Au delà du cadre institutionnel de gestion de la sécurité alimentaire, il est proposé un premier plan quinquennal 2003/2007 de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA). Cependant, ce plan ne prévoyait pas d'indicateurs précis d'évaluation de l'impact des actions proposées d'une part, et des indicateurs permettant au CSA d'évaluer à tout moment la situation de la sécurité alimentaire de l'ensemble du pays et de faire des propositions d'actions au gouvernement.

La SNSA en tant que cadre référentiel pour toutes les actions concourant à l'atteinte de la sécurité alimentaire, constitue un outil qui permet d'orienter les efforts de l'ensemble des acteurs. Il devient alors important de pouvoir mesurer à intervalle de temps régulier, l'impact de l'ensemble de ces efforts. Ainsi, la mise en place d'un système de suivi-évaluation est une composante essentielle de la SNSA.

La capacité de mesurer l'impact des programmes est essentiel à la détermination des progrès réalisés. Avoir un système pour mesurer cet impact permet non seulement de connaître les progrès réalisés en matière de sécurité alimentaire, mais d'informer aussi sur les efforts déployés pour le développement. C'est pour répondre à ce besoin d'éléments de suivi-évaluation que le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) et le PROMISAM ont

entamé une étude relative à la construction d'indicateurs de la sécurité alimentaire. L'objectif de cet atelier était de présenter une des résultats de la première étape de cette étude.

## **Déroulement**

Après un tour table de présentation des participants, le président de séance a d'abord rappelé le mandat de CSA qui selon lui est essentiellement la prise des dispositions nécessaires pour bien suivre, faire comprendre, informer le gouvernement et les partenaires sur l'état d'évolution de la situation alimentaire au Mali. Il a ensuite expliqué les objectifs de la réunion qui sont:

- Soumettre à l'appréciation de l'ensemble des acteurs impliqués dans la recherche et la lutte pour la sécurité alimentaire au Mali, les indicateurs proposés pour le suivi-évaluation de la situation alimentaire au Mali ;
- Proposer un tableau de bord comprenant des indicateurs permettant d'évaluer les risques immédiats ou futurs de détérioration de la situation alimentaire.

Après cette introduction ce fut le tour du consultant de PROMISAM de présenter son travail aux participants.

## **Présentation de la proposition d'éléments de suivi-évaluation de la situation alimentaire au Mali.**

La présentation de la proposition s'est étendue sur trois parties essentielles. Une introduction qui couvrait l'objectif de son travail, la création du CSA et le rappel de ses tâches qui selon le présentateur sont:

- veiller à la constitution, à la reconstitution et à la bonne gestion du stock national de sécurité et des banques de céréales ;
- procéder à l'analyse des perspectives alimentaires résultant de la campagne agricole et à l'identification des zones sinistrées ou déficitaires ;
- planifier, coordonner et contrôler les opérations de distribution des vivres dans les zones sinistrées.

Ensuite il a défini la sécurité alimentaire comme « accès pour tous et à tout moment à une alimentation suffisante et saine » avec quatre déterminants : disponibilité de l'offre, l'accessibilité aux aliments, stabilité de l'offre d'aliments, et l'utilisation par le corps. En rapport avec le thème de la réunion, il s'est beaucoup appesanti sur le type d'indicateurs appropriés pour appréhender chacun de ces aspects de la sécurité alimentaire. C'est ainsi qu'il

a divisé les quatre déterminants de la sécurité alimentaire entre les indicateurs à court et long terme. L'aspect utilisation des aliments qui élargit le concept de sécurité alimentaire à la notion de sécurité nutritionnelle fut retenu comme celui mieux appréhendé par des indicateurs à long terme.

La partie introductive a pris fin par la définition des fonctions essentielles d'un système de suivi-évaluation de la sécurité alimentaire qui sont :

- La documentation des progrès réalisés dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire,
- L'identification des groupes et zones vulnérables,
- La caractérisation la plus exacte possible des crises éventuelles en vue de leur trouver les réponses adéquates,
- L'évaluation de l'efficacité et de l'efficience des politiques mises en œuvre.

Des objectifs spécifiques sont assignés aux systèmes de suivi ci dessus définis.

1. documenter l'évolution de la situation alimentaire
2. analyser l'évolution des éléments essentiels du système
3. mettre en place un système de veille pour favoriser la mise en œuvre rapide de mesures correctives, le cas échéant.

Deux types d'indicateurs (indicateurs d'impact et indicateurs de performance) sont proposés pour chaque niveau d'objectif spécifique.

Les progrès au niveau de l'objectif relatif à la documentation de l'évolution de la situation alimentaire sont réalisés dans le long terme et sont mesurés avec les indicateurs d'impact suivant :

- Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans : retard de croissance
- Etat nutritionnel des adultes : insuffisance pondérale
- Etat nutritionnel d'autres groupes vulnérables comme les femmes allaitantes ou enceintes

Ces indicateurs peuvent être fournis par des enquêtes démographiques et de santé (EDS) qui sont réalisées plus ou moins régulièrement ces dernières années avec une périodicité de 5 à 6 ans. Le consultant a signalé qu'il s'agissait ici d'indicateurs relatifs à la sécurité nutritionnelle qui dépasse l'évaluation des programmes de sécurité alimentaire axés

sur la disponibilité et l'accessibilité. Selon lui, ces indicateurs prennent en compte également les politiques de santé et de nutrition.

Au niveau de l'objectif spécifique 2 : l'analyse de l'évolution des éléments essentiels du système de sécurité alimentaire, le consultant a proposé deux niveaux d'indicateurs de performance. Ceux ayant trait directement à la consommation alimentaire et les indicateurs des conditions qui permettent de réaliser l'objectif de consommation alimentaire. Ainsi il a proposé des indicateurs de performance à court et moyen termes et les indicateurs de performance des résultats intermédiaires pour l'atteinte de l'objectif de consommation alimentaire

***Indicateurs de performance à court et moyen termes comprennent:***

- Couverture des besoins énergétiques per capita et couverture protidiques per capita
- Proportion de personnes avec une couverture des besoins énergétiques inférieure à 100, 95 %, etc.
- Consommation de céréales per capita
- Proportion de personnes avec une couverture des besoins céréaliers inférieure à 100, 95 %, etc.

Ce type d'indicateurs sont utilisés par la FAO et qui permettent de mesurer à moyen terme l'efficacité des politiques. La couverture des besoins énergétiques renvoie à la notion de bilan alimentaire qui n'est pas encore disponible au Mali mais est un objectif à atteindre à moyen terme pour le CSA. En attendant qu'il soit disponible, une alternative est proposée avec la consommation de céréales qui constitue une denrée essentielle pour la couverture des besoins énergétiques au Mali. De plus la méthodologie de calcul pourrait être d'abord développée avec les données disponibles avec les céréales.

***Indicateurs de performance des résultats intermédiaires pour l'atteinte de l'objectif de sécurité alimentaire à leur tour informent sur l'état de :***

- Evolution de la production alimentaire
  - indicateur des surfaces irriguées
  - indicateur de l'accès aux intrants et équipement
  - indicateur de la productivité pluviale et irriguée
- Evolution du taux de couverture

- Evolution de la couverture des besoins
- Evolution du niveau des prix

Ces indicateurs portent sur les paramètres qui déterminent la disponibilité et l'accessibilité est à suivre dans le moyen terme pour mesurer les progrès réalisés avec les différents projets et programmes de sécurité alimentaire en place.

Cette deuxième partie de l'exposé s'est achevée par un mot sur la mise en place d'un système de veille de suivi-évaluation dont l'objectif s'adresse particulièrement à la gestion de la sécurité alimentaire dans le court terme avec l'institution d'un tableau de bord basé sur des indicateurs de performance destinés à évaluer les risques immédiats ou futurs de la détérioration de la situation alimentaire. Ils doivent permettre, après analyse de proposer les mesures correctives pour gérer ou prévenir des insuffisances :

- Etablissement et suivi du bilan prévisionnel alimentaire ou céréalier en début de campagne
- Evolution des prix par rapport à la saisonnalité
- Prévisions de prix
- Suivi des stocks commerçants et producteurs (suivi annuel)
- Suivi du commerce sous-régional
- Suivi du commerce extérieur hors région
  - Volume des importations et évolution par rapport aux prévisions
  - Prix de revient des importations et prévisions.

En concluant, le consultant a indiqué que la liste des indicateurs proposés est loin d'être exhaustive mais est certainement trop longue pour être prise en charge par les capacités actuelles du CSA. Il a attiré l'attention des participants de retenir quelques indicateurs en fonction de leur pertinence, leur fiabilité et leur accessibilité. C'est à dire que les indicateurs retenus doivent se rapporter de la manière la plus directe possible à l'état de la sécurité alimentaire au Mali et faire ressortir la relation directe de cause à effet entre l'état de la sécurité alimentaire et les actions. Aussi, ils doivent être mesurables de façon suffisamment précise dans le temps et dans l'espace et de manière objective. Enfin ils doivent être accessibles (collecte) à coût raisonnable en particulier par rapport aux données actuellement disponibles.

### ***Questions réponses***

Après la présentation de la proposition d'indicateurs il y a eu quelques questions relatives à l'aspect protidique des indicateurs, l'analyse des données quantitative et qualitative en même temps, prévision des prix (est un indicateur ou non ?) et des questions de compréhension de la notion d'indicateurs même.

En réponse à ces questions, il a été retenu que :

L'aspect protidique sera pris en compte par le bilan alimentaire qui est en cours d'étude.

Pour la prévision des prix il a été demandé aux intéressés de faire référence aux modèles SAP qui compare les prix de l'année en cours entre une bonne année et une mauvaise pour prédire si les prix de l'année en question seront bas ou élevés.

Et pour la question de compréhension d'indicateurs, une définition de la notion d'indicateurs et des exemples concrets ont été donnés.

### ***Proposition de tableau de bord :***

A la lumière de cette présentation et des questions posées, les participants de l'atelier ont essayé de remplir le suivant tableau de planificateur d'indicateurs (voir tableaux)

Les indicateurs contenus dans ce tableau ne remplissent pas toutes les conditions (pertinence, fiabilité et accessibilité) nécessaires pour un bon indicateur de la situation alimentaire au Mali. Pour satisfaire la requête d'indicateur posée par les partenaires de la sécurité alimentaire, les travaux vont continuer pour :

- Apporter tous les changements nécessaires aux indicateurs déjà retenus,
- Ajouter d'autres indicateurs si possible et nécessaire pour compléter le tableau à partir des données secondaires existantes ; par exemple l'approvisionnement des marchés en céréale ou bétail (quantité hebdomadaire vendue sur les marchés, le nombre de repas par jour)

Fournir des données existantes sur certains indicateurs ; par les données de l'EDS sur le rapport taille/âge des enfants ou le bilan céréalier

Pour se faire, le PROMISAM et le CSA vont contacter les structures et organisations responsables ou impliquées pour la construction des indicateurs retenus pour sortir une liste d'indicateurs pertinents, fiables et accessibles pour les acteurs de la sécurité alimentaire au Mali.

## **Conclusion :**

Le président, avant de lever la séance a tenu à :

- remercier les uns et les autres pour leurs contributions de qualité ;
- expliquer comment les travaux vont être poursuivis pour mettre à la disposition des acteurs de la sécurité alimentaire des indicateurs clairs et accessibles dans un bref délai ;
- inviter toutes les structures présentes et responsables de la construction des indicateurs à être disponibles pour fournir toutes les informations nécessaires aux personnes qui vont poursuivre le travail.

La séance a été levée à 12h45mns.

Indicateur	Périodicité	Activités	Responsable/Source	Implication
Long terme				
Retard de croissance (niveau région?)	5 ans	Collecte de l'information	CPS/Santé	
Prévalence de l'anémie ?				
Court et moyen termes				
Voir avec PSNAN				
2.1				
Bilan alimentaire (niveau national)				
Bilan céréalier (niveau national)	1 an	déjà en cours	CPS/Agriculture	
Consommation de produits de l'élevage	3 mois à 12	Abattages contrôlés (niveau communes)	Direction Nationale des	
	3 mois à 12	Abattages non contrôlés (niveau communes)	prod et industr. Animales	
Consommation de produits de pêche	par saison	Transformé (Sélingué, Manantali et Mopti)	Direction nat. Pêche	
		Frais (Sélingué)	Direction nat. Pêche	
Consommation de produits de cueillette	1 an		Direction de l'agriculture	
Consommation de produits horticoles	1 an		Direction de l'agriculture	
Surfaces aménagées exploitées	1 an		Direction de l'agriculture	APCAM
Accès aux intrants et équipements agricoles	1 an	Quantités placées ; estimations des besoins	Direction de l'agriculture	APCAM
Accès aux intrants et équipements	1 an	Quantités placées ; estimations des besoins	Direction de l'élevage	APCAM

Indicateur	Périodicité	Activités	Responsable/Source	Implication
pour l'élevage				
Accès aux intrants et équipements pour la pêche	1 an	Quantités placées ; estimations des besoins	Direction de la pêche	APCAM
Importations hors Afrique de l'Ouest	1 an	Validation avec la Douane, DNSI, ...	DNCC	
Evolution du niveau des prix	1 an	Analyse	OMA	
<b>Tableau de bord</b>				
Module de la vulnérabilité	1 an	dans l'enquête agricole de conjoncture	SAP	
Analyse des prix courants	1 mois		OMA	
Prévisions de prix	1 mois	Modèle	OMA	
Suivi des stocks commerçants	1 mois		OMA/DNCC	
Suivi des stocks institutionnels	1 mois	OPAM, PAM, autres ONG	CSA	
<i>Echanges transfrontaliers</i>	<i>DGD/rapports mensuels</i>	<i>Importations/Exportations + info sur demande</i> Validation trimestrielle	<i>DGDouanes/DNCC/DNSI</i>	
Suivi des aides alimentaires	1 mois	aides promises, aides réceptionnées	OPAM	
Suivi des importations hors région	3 mois	intentions p/r réalisations	DGDouanes/DNCC/DNSI	

Indicateur	Périodicité	Activités	Responsable/Source	Implication
Suivi des prix de revient hors région	1 mois	modèle MSU	OMA	

### Liste des participants

Nom	Prenom	Services/Organisations	Adresses
Francis	Keita	OMA	221 40 73
Makan	Dembele	D.G. Douanes	673 86 95
Mahamadou N	Keita	DNA	647 17 43
Adama	Kone	DNCC	221 35 77
Kassim	Kone	DNCC	221 35 77
Ousmane Alfa	Diallo	DNP	614 22 68
Cherif Ben	Alwata	SAP	22127 28/673 29 40
Mamadou	Camara	CSA	
Bandiougou	Camara	CSA	646 40 01
Sanogo Kadiatou	Dème	PROMISAM	222 34 19
Moussa	Dembele	CPS/MA	646 60 48
Fodi	Boelndy	CPS/S ante	222 27 25/674 79 24
Abdrmane	Traoré	PROMISAM	646 67 07
Mbaye	Yade	Consultant PROMISAM	<a href="mailto:Yade@msu.edu">Yade@msu.edu</a>
Ibrahima Alassane	Toure	SP/CONACILSS	222 86 67
Soumahila	Diabate	OPAM	221 37 55
Issa	Bouare	DNSI	641 81 17
Tenimba	Monekata	CSA	
Ibrahima	Djire	CSA	645 72 54
Lassine	Coulibaly	DNPIA	648 51 28